



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge du psoriasis

Question écrite n° 16128

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées au sujet de la faible représentation dans le débat public du psoriasis, une maladie touchant près de 2,4 millions de Français. Très souvent réduite à une simple affection cutanée, cette maladie est en réalité systémique, douloureuse et invalidante, comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle s'accompagne de lourdes comorbidités : rhumatismes psoriasiques irréversibles dans 20 % des cas, risques cardiovasculaires accrus et un impact psychologique sérieux où 30 % à 40 % des patients souffrent de syndromes dépressifs. Les professionnels de santé constatent au quotidien un cercle vicieux dramatique : l'exclusion sociale et la précarité financière génèrent un stress aigu, qui déclenche ou aggrave immédiatement les poussées cliniques. Le modèle actuel de soins accuse des limites majeures. D'une part, le panier de soins remboursés ignore les thérapies complémentaires indispensables à la qualité de vie et à l'acceptation de la maladie telles que le soutien psychologique ou les cures thermales. D'autre part, le développement des traitements innovants et des médicaments biosimilaires piétine. Faute d'un dialogue de confiance et d'outils de coopération interprofessionnelle entre médecins, pharmaciens et associations, le système passe à côté d'économies substantielles qui pourraient pourtant financer l'innovation thérapeutique. Face à cette urgence médicale et sociale, il lui demande si le Gouvernement entend déployer un plan d'action national dédié au psoriasis, intégrant des campagnes d'information pour briser la stigmatisation sociale et professionnelle des malades. Il aimerait savoir quelles évolutions réglementaires sont envisagées pour élargir la prise en charge des soins d'accompagnement psychologiques et thermaux, en particulier pour les patients les plus vulnérables. Il souhaiterait également savoir quelles mesures concrètes il compte retenir parmi les propositions des acteurs de terrain pour libérer le potentiel des médicaments biosimilaires, sécuriser le parcours de soins et garantir un retour à l'équilibre des comptes sociaux sans sacrifier la qualité des traitements.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16128

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2026](#), page 5625